



Savanes Infos

Former - Informer - Faire des Citoyens

DEUXIEME ANNEE
N° 009 - Mars- Avril 2016

Bimestriel d'Info de GEME-SA pour la Promotion de
la Communication et le Développement Durable

FORMATION DES COMMUNICATRICES : GEME-SA LANCE UN NOUVEAU PROJET

Depuis 2013 l'association « Gens des Médias des Savanes (GEME-SA) s'est engagée à accompagner les femmes de la Région des Savanes à s'intéresser aux médias. C'est dans cette optique qu'elle a initié un nouveau projet en faveur des femmes communicatrices en vue de promouvoir la transformation des produits locaux.

Le nouveau projet de GEME-SA intitulé « Formation des Communicatrices pour la Promotion des Produits Locaux en vue d'améliorer le revenu des Femmes » a été lancé officiellement le mardi 12 avril. C'est le Collège régional des Artistes (CORA) de Dapaong qui a servi de cadre à la cérémonie.

Le mot de bienvenue a été prononcé par le Président du Conseil d'administration (CA) de GEME-SA, M. Thomas Lamboni. Celui-ci a exprimé sa profonde gratitude aux invités pour leur disponibilité. Il leur a précisé que ce projet est une sorte de prolongement des projets « Femmes et Médias en milieu rural I et II » exécutés en 2013 et de 2014 à 2015. L'objectif principal a été d'aider les femmes à savoir utiliser les médias. Il a remercié les partenaires locaux et étrangers qui œuvrent pour la réussite des projets de GEME-SA.

Mme Séraphine Lamboni, Directrice Exécutive de GEME-SA a, pour sa part, souligné que c'est suite au constat selon lequel peu de femmes de la Région des Savanes s'intéressent aux médias que le projet « Femmes et Médias en milieu rural » a été mis en œuvre de 2013 à 2015. Certes, certaines femmes ont commencé à faire usage des médias mais beaucoup hésitent encore, d'où la nécessité de continuer les motivations, les formations en matière de communication.

Mme Séraphine Lamboni a ensuite présenté le projet qui couvre une durée de 3ans (2016-2018).

Elle a donné l'objectif général du projet qui est de « contribuer à l'amélioration de la participation, dans les médias des femmes transformatrices des produits locaux dans la Région des Savanes ». Il s'agit d'aider les femmes membres des associa-



Une vue partielle de la cérémonie de Lancement du Projet

tions collaborant avec GEME-SA à augmenter leur revenu par la communication autour de leurs produits tels que le beurre de karité, le tchakpalo, le fromage de soja, etc.

La Directrice Exécutive a indiqué que pour atteindre les objectifs du projet, il est prévu plusieurs activités telles que la réalisation d'une étude de référence du projet pour définir les indicateurs de

base du projet ; l'alphabétisation des femmes membres de cinq Coopératives collaborant avec GEME-SA, le renforcement des capacités des femmes sur la vie associative, les techniques de production et de transformation des produits locaux, la gestion du crédit, etc. Après la présentation du projet, le lancement du projet a été officiellement effectué par le Président de la Délégation Spéciale de la Préfecture de Tône, Pierre Lacky. Celui-ci a remercié GEME-SA pour cette initiative qui cadre bien avec l'un des objectifs du Gouvernement togolais qui est de faire des médias le socle de développement. Il a aussi invité les participants à s'engager activement pour la promotion de la femme.

Ce lancement a connu la participation du représentant de la Commune de Dapaong, de la Direction Régionale de la Planification du Développement, ainsi que les représentants des organes de presse, des associations de femmes et ONG collaborant avec GEME-SA (ATYK et CDD).

Le nouveau projet bénéficie de l'appui financier du groupe Action Solidarité Tiers Monde (ASTM) et du Ministère des Affaires Etrangères du Grand Duché du Luxembourg d'un montant de 59 787 000 FCFA. La contribution locale des partenaires et de GEME-SA est de 10 318 000. Le montant global du projet est de 70 105 000 FCFA.

Gilbert NAKONE

Dans ce numéro

- 2- GEME-SA en visite d'échange
- 3 - Journée de la Vie consacrée à Dapaong
- 4 -35^{ème} Pèlerinage diocésain à Daluag
- 5 - Intronisation de Chefs dans les Savanes

7- Rencontre ordinaire des membres de la FODES

8 - Le FNRR-TOGO tient la Journée des OSC

10 - Journée Internationale de la Femme à Tandjouaré

11 - Résultats des Enquêtes QUIBB 2015

COLLABORATION GEME-SA/COOPERATIVES : LA DIRECTRICE EXECUTIVE REND VISITE A LA COOPERATIVE « TCHEGLI-MAN » DE CINKASSE

Afin de redynamiser et de donner plus d'assurance, de confiance et de visibilité aux activités de GEME-SA aux côtés des coopératives travaillant avec GEME-SA et œuvrant pour l'épanouissement de la femme, une tournée de visite et d'échange a été entreprise par la Direction Exécutive de GEME-SA.

Ces visites qui couvrent toute la région des Savanes a été effective grâce à la collaboration des coopératives de femmes identifiées préalablement.

Il s'agit notamment de la coopérative « Dindane » dans la préfecture de Tandjouare, de « Tchegli-man » de la préfecture de Cinkassé, de la coopérative « Moynibe » de Koni dans la préfecture de Tône, « Dakaafam » d'Ogaro dans la préfecture de Kpendjal et de la coopérative « Timonfante » de Barkoissi dans la préfecture de l'Oti.

Conduite par la Directrice Exécutive de GEME-SA, Mme Lamboni Yendoutanpo, la tournée a démarré le 10 février avec la Coopérative « Tchégli man » du canton de Cinkassé. La coopérative « Tchégli man » (les Conseils sont une bonne chose) a vu le jour en octobre 2011.

Elle compte 34 membres à ce jour et est constituée uniquement de femmes. Elle dispose des textes organiques actualisés. Les femmes de « Tchegli-man » sont spécialisées en élevage, en culture du maïs, du soja, en fabrication de moutarde traditionnelle.

Au début de la rencontre la Directrice Exécutive a, au nom de



La DE, à g posant avec quelques membres

tous ses collaborateurs, présenté ses vœux les meilleurs pour 2016 aux participantes et a rassuré les femmes de la disponibilité de GEME-SA à collaborer avec elles et pour les projets à venir.

Au cours de la discussion, les femmes de « Tchégli man » ont réitéré leurs besoins fondamentaux et indispensables à leurs activités :

- Insuffisance de fonds pour rehausser leurs activités génératrices de revenu (AGR),
- Difficultés liées au manque de matériels de travail (moulin, marmites, tables de séchage, bassines etc) adaptés à leur activité de production et commercialisation de la moutarde traditionnelle,
- Besoin d'engrais pour les champs communautaires.

Au regard de cet échange entre GEME-SA et la coopérative « Tchégli man », on est parvenu à des actions qui trouveront certainement satisfaction dans le très prochains projet que GEME-SA entend mettre en œuvre avec elle.



Quelques membres de la coopérative « Tchégli-man »

BEDA Alagra Faustin

CINKASSE: LANCEMENT DU PROJET « APPUI A LA SAUVEGARDE DE LA RETENUE D'EAU DE BOADE»

Les travaux de réhabilitation du barrage de Boadé, à environ 15km à l'Ouest de Cinkassé ont été lancés le vendredi 29 janvier par le préfet de Cinkassé, Issaka Laguébandé en présence des acteurs impliqués dans le projet. Cette réhabilitation s'inscrit dans le projet «Appui à la sauvegarde de la retenue d'eau de Boadé » initié par l'Ong Kpaal N'Paag basée à Cinkassé.

La retenue d'eau de Boadé réalisée dans les années 1989 sur une superficie d'environ 8ha a perdu une grande partie de sa superficie à cause de l'envasement.

La digue très érodée tend à céder et le rétrécissement de l'eau ne laisse aucun espoir pour la population de cette localité.

Cette rénovation a été appuyée par la Banque Mondiale, l'Union Européenne, Terre Africa, le Fonds pour l'Environnement Mondial et le Ministère de l'Environnement et des Ressources forestières.

Le projet a été conçu pour être exécuté pendant deux ans et coûte globalement 45 671 560 FCFA dont 40 925 560 FCFA financé par le PGICT, 3 480 000 FCFA par l'Ong Kpaal N'Paag et 1 480 000 FCFA comme contribution locale.

Les travaux vont consister, entre autres, à la collecte et la mise en tas des pierres, le curage de la cuvette et la reconstruction du déversoir, la réparation de la digue et l'enherbement des deux ver-

sants de la digue avec le vétiver.

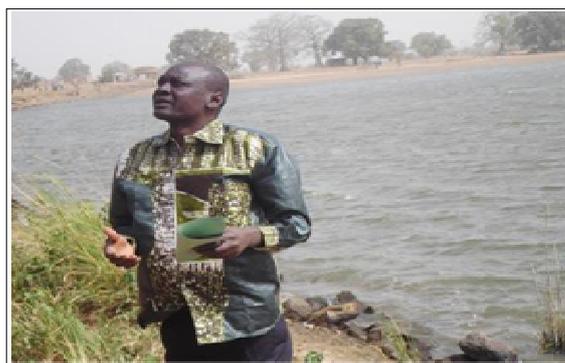
Le coordinateur de l'ONG Kpaal N'paag, Marc Nounbare a souligné la nécessité de sauvegarder ce barrage qui constitue la seule ressource en eau pour les populations de Boadé et de ses environs qui vivent uniquement des activités agropastorales.

Il a indiqué que la réhabilitation du barrage de Boadé permettra non seulement à améliorer la culture du riz et des activités de contre saison, mais également servira de site touristique à cause des crocodiles qu'on peut trouver dans cette retenue d'eau.

Le préfet de Cinkassé et le Directeur régional de l'Environnement et des Ressources forestières des Savanes, Issaka Laguibande et Nayabi Limbila ont exhorté les populations locales à s'impliquer pleinement dans la réalisation du projet.

Ils ont exprimé leur gratitude au Gouvernement et aux partenaires financiers pour ce projet qui va insuffler une dynamique nouvelle au développement socio-économique de la préfecture.

La Rédaction (Sources : ATOP)



Le Coordinateur de l'Ong Kpaal n paag, Marc Nounbare

DAPAONG/CELEBRATION DIOCESAINE DE LA JOURNEE DE LA VIE CONSACREE : LE CARDINAL PHILIPPE OUEDRAOGO PRESIDE LA CEREMONIE



Logotype illustrant la Vie Consacrée

Une journée de célébration des jubilés par catégorie des personnes consacrées couplée de la clôture de l'Année de la Vie consacrée par le Pape François, a eu lieu le mardi 02 février à Dapaong.

C'est l'église de la paroisse Bon Pasteur de Natebagou de Dapaong, qui a servi de cadre à cette grande journée de célébration de la Vie consacrée. Religieux, religieuses, prêtres, fidèles laïcs, autorités, et invités venus de près et/ou de loin ont participé à cet évènement.

La célébration a été présidée par Son Eminence Cardinal Philippe Ouédraogo de Ouagadougou. Etaient aux côtés de Eminence : Mgr Ambroise Djoliba (Evêque émérite de Sokodé), Mgr Philippe Fanoukou Kpodro (Archevêque émérite de Lomé) et de Mgr Jacques Anyilunda, Evêque de Dapaong et un aréopage de prêtres, de religieux et religieuses

Les activités de cette journée ont débuté par une causerie débat autour du thème : « **Vie consacrée : la miséricorde** ».

Après cet échange, pour rehausser le sens spirituel de la journée, une messe d'action de grâce pour dire merci au Seigneur pour l'appel qu'il a fait à chacune des personnes à la vie consacrée a été présidée par le Cardinal Philippe Ouédraogo.

L'Évangile tiré de Saint Luc 2, 29-40 parle de la « Présentation de Jésus au Temple ».

Dans son homélie, Son Eminence Philippe Ouédraogo, pour commencer, a souhaité de la part de Dieu notre Père, grâce et paix sur toute l'assemblée. Car en ce jour où l'Eglise célèbre la fête de la présentation du Seigneur et la Journée Mondiale de la Vie Consacrée, journée qui conclut dans l'Eglise Universelle l'Année de la Vie Consacrée inaugurée par le Pape François le 30 novembre 2014. Poursuivant son homélie, Son Eminence a présenté à tous les religieux, religieuses et toutes les personnes consacrées présents à cette célébration, ses vœux de bonne et joyeuse fête. Dieu les bénisse afin qu'ils obtiennent à pleines mains les fruits de cette année de la Vie consacrée.

Il a aussi exprimé sa reconnaissance à Mgr Jacques Anyilunda, Evêque du Diocèse de Dapaong pour l'honneur qu'il lui offre de présider l'Eucharistie du jour.



Une vue partielle des religieuses ...

Car en cette année jubilaire, Jubilé d'Or de l'érection canonique du Diocèse de Dapaong, l'Eglise-famille-de-Dieu d'Ouagadougou et du Burkina-Faso se joint au Diocèse de Dapaong dans l'action de grâce et dans la

supplication confiante à Dieu afin de poursuivre la joyeuse



De g à dr : Mgr Jacques Anyilunda, Cardinal Philippe Ouédraogo, Mgr Philippe Kpodro de Lomé et Mgr Ambroise Djoliba de Sokodé

annonce de l'Évangile. Son éminence poursuit son enseignement de la Parole de Dieu en ce qui concerne la présentation de Jésus en disant que : « Marie et Joseph se soumettent à la loi de Moïse,

permettant ainsi au Fils de Dieu d'appartenir physiquement au peuple d'Israël. A cette obéissance à la loi, les parents de Jésus contribuent à l'accomplissement des promesses Divine ».

En effet, Dieu a envoyé son Fils né d'une femme, afin de racheter les sujets de la loi, et de conférer l'adoption filiale. (Gallate 4-4). Dans la présentation de Jésus, trois évènements sont théoriquement célébrés conformément à la loi : « la purification de Marie ; le rachat du Fils premier né, Jésus à travers le sacrifice prescrit par la loi et la présentation de Jésus au temple ». En outre, la présentation de Jésus au temple est mise en exergue au détriment du rachat, car le Fils de Dieu n'est pas racheté: Jésus est Dieu, né de Dieu, a-t-il ajouté.

Par ailleurs, le Cardinal Philippe Ouédraogo a souligné enfin que, la Vie consacrée n'est pas réservée seulement qu'aux religieux et religieuses, c'est l'affaire de tous. Il a invité les fidèles à vivre le présent avec passion enthousiasme et embrasser l'avenir avec patience : « l'homme est sans repos, s'il n'est au repos en Dieu » a-t-il dit en citant le Saint Père François pour conclure.

BEDA Alagra Faustine



Une vue partielle des prêtres à la célébration

LE PRESIDENT FAURE GNASSINGBE EN VISITE AU SAINT-SIEGE

Le Saint-Père, le Pape François, a reçu le jeudi 28 janvier le Président togolais M. Faure Essozimna Gnassingbé, qui s'est ensuite entretenu avec le Cardinal Pietro Parolin, Secrétaire d'Etat, accompagné par Mgr. Paul Richard Gallagher, Secrétaire pour les rapports avec les Etats. Prenant acte de la bonne qualité de leurs relations dans la perspective de les renforcer, les deux parties se sont penchées sur la participation des catholiques togolais au progrès du pays comme du peuple togolais dans son ensemble, notamment en matière d'enseignement.

Il a ensuite été question de certains enjeux intéressant l'Afrique occidentale et subsaharienne, et d'un engagement commun en faveur de la sécurité et de la paix régionale.

La Rédaction (Sources : republicoftogo.com)

L'ALLEMAGNE FINANCE DES MANUELS ET DU MATERIEL DIDACTIQUE POUR LES ETABLISSEMENTS PRIMAIRES CONFESIONNELS CATHOLIQUES DU TOGO

L'Organisation de la Charité pour un Développement Intégral (OCDI) / Caritas-Togo a remis à la Direction Nationale de l'Enseignement Catholique (DNEC), le mercredi 20 janvier, à Lomé des manuels scolaires et du matériel didactique pour le compte des enseignants de 230 écoles primaires catholiques du Togo.

D'un coût global de cent quatre-vingt-neuf millions quatre-cent cinquante-six mille francs (189.456.000 FCFA), ce don a été financé par Kindermissionswerk d'Allemagne.

Ces documents sont composés de nouveaux calculs quotidiens, de dictionnaires universels, de précis de législation et d'administration scolaire, de globes terrestres, de programmes de l'enseignement du Premier Degré, de guides pratiques du maître, des livres de français, des planches d'éducation scientifique et d'initiation à la vie pratique. On y trouve aussi les cartes pédagogiques du Togo; l'agriculture et l'élevage; l'organisation administrative; etc.

Ce matériel permettra aux bénéficiaires de disposer de documents

fondamentaux pour une meilleure préparation des cours. Il s'agit aussi de faciliter la compréhension des cours aux apprenants.

La remise de ce don s'inscrit dans un projet de dotation des écoles Catholiques en manuels scolaires et en matériel didactique financé par Kindermissionswerk, qui a été présenté au public.

Cette démarche a été suivie de la remise symbolique des manuels et matériel didactique par l'Ambassadeur d'Allemagne au Togo, Christoph Sander au Directeur National de l'Enseignement Catholique, le Père Pierre Charnel Affognon en présence du Secrétaire National de l'OCDI, Père Benoît Abaly Hodanou et du Directeur du Cabinet du Ministère des Enseignements Primaire et Secondaire et de la Formation Professionnelle, Docteur Kpmissi Amana Eyana.

Le DNEC du Togo et le Secrétaire général de l'OCDI/Caritas-Togo, les Pères, Pierre Charnel Affognon et Benoît Abaly Hodanou ont exprimé leur gratitude au peuple allemand qui a mobilisé

les fonds nécessaires pour mettre à la disposition des enseignants des manuels pour une formation efficiente des élèves. Ils ont promis de faire bon usage de ces documents afin de mériter davantage la confiance du donateur. Les documents et manuels seront distribués dans toutes les écoles confessionnelles catholiques du Togo.

La Rédaction (Sources: ATOP)



L'Ambassadeur allemand Christoph Sander remettants des documents scolaires au Directeur National de l'Enseignement Catholique, Père Pierre Affognon

35^è EDITION DU PELERINAGE ANNUEL A DALUAG : PELERINAGE ET CLOTURE DU JUBILE D'OR DU DIOCESE DE DAPAONG

Les cérémonies marquant le Jubilé d'Or (les 50 ans d'érection canonique du Diocèse de Dapaong, 1965-2015), avaient été lancées solennellement par Mgr Jacques Anyilunda, Evêque de Dapaong, le 7 février 2015 au sanctuaire marial de Dalwag (situé à 7 km au sud-ouest de la ville de Dapaong) lors de la 34^è Edition du Pèlerinage annuel diocésain de Dapaong.



Les cérémonies marquantes la fin du Jubilé d'Or dudit Diocèse ont connu leur apothéose avec le Pèlerinage annuel diocésain 2016 par une messe solennelle de clôture dite le samedi 06 février au même lieu saint.

Comme à l'accoutumée, les fidèles catholiques du Diocèse de Dapaong, ont effectué le Pèlerinage annuel à Dalwag le samedi 6 février 2016. Cette année le Pèlerinage est couplé de la clôture du Jubilé d'Or de l'érection canonique du Diocèse de Dapaong.

Présidée par Mgr Jacques Anyilunda qui avait à ses côtés les Evêques d'Atakpamé Mgr Nicodème Barrigah et de Kara Mgr Jacques Longa, cette messe a été concélébrée par une centaine de prêtres, en présence de milliers de pèlerins venus de toutes les paroisses du diocèse, du Togo et des pays voisins et pays amis.

Mgr Jacques Anyilunda, a rendu grâce au Seigneur pour les 50 ans de l'érection canonique du Diocèse de Dapaong et pour ses œuvres. Il a appelé chaque fidèle à s'engager en acceptant l'appel de Dieu en vivant selon les prescriptions du Christ.

Il a invité tous les Diocésains à l'amour et à l'engagement pour la construction de l'Eglise-Famille-de-Dieu-qui-est-à-Dapaong, tout en restant fidèle à la Parole de Dieu.

Auparavant, le Père Augustin

Namounou, Vicaire Général du Diocèse de Dapaong, avait souhaité la bienvenue à l'assemblée et à toutes les délégations étrangères venues du

Burkina Faso, du Ghana, de la Côte d'Ivoire, de France et d'Espagne. La célébration s'est poursuivie avec la prière du Jubilé récitée par l'ensemble des Pèlerins. A la fin, il y a eu la remise de 19 plaques du Jubilé aux curés des paroisses du Diocèse par ordre d'ancienneté de création.

Avant le Pèlerinage annuel diocésain et la clôture solennelle du Jubilé, les fidèles catholiques ont participé à d'autres préparatifs spirituels tels que : le pèlerinage sur la tombe du père Maxime Chazal, (premier évangéliste du Diocèse), à Cotiakou dans le diocèse de Natitingou au Bénin ; le pèlerinage à la Cathédrale de Sokodé, l'Eglise-mère du Diocèse ; l'organisation de concerts spirituels, l'organisation des journées de jeûne et de réconciliation, etc.

Erigé le 6 juillet 1965 par Sa Sainteté le Pape Paul VI, le Diocèse de Dapaong s'étend sur les préfectures de l'Oti, de Tandjouaré, de Kpendjal, de Cinkassé et de Tône avec 19 paroisses regroupées en 5 doyennés. Le Diocèse de Dapaong correspond à la Région des Savanes.

BEDA Alagra Faustin



Mgr Anyilunda prêchant ... à Daluag Général

TANDJOUARE: DES DECRETS DE NOMINATION AUX CHEFS DES CANTONS DE BOMBOUAKA ET DE TAMONG

Le chef du canton de Bombouaka, Kanworé Falatienan-gue Joseph et le chef du canton de Tamong, Kombaté Parouman ont respectivement reçu les 18 et 19 mars leur décret de nomination les confirmant dans leurs fonctions de garants des us et coutumes, après leur désignation par voie coutumière en avril 2014.

Les documents administratifs leur ont été remis par le préfet de Tandjouaré, Kolani Lamboni Fartongue, en présence de ses collègues de la région des Savanes, des délégations ghanéennes, des autorités administratives, politiques, religieuses, militaires et d'un parterre de chefs traditionnels venus de la région des Savanes et d'une foule nombreuse.

Le représentant du pouvoir central a rendu hommage à toute la classe de chefs traditionnels qui incarnent les valeurs de la société. Il a rappelé les vertus cardinales d'un bon chef, sa mission vis-à-vis de la population et de l'ad-

ministration centrale.

S'adressant au chef du canton de Bombouaka, le préfet a salué sa personnalité d'homme de principe et ses qualités notamment la sagesse, la courtoisie, l'amour pour son peuple et son leadership. Il l'a exhorté à garder ses qualités, à être à l'écoute de son peuple et à œuvrer pour le développement du canton et l'épanouissement des populations.

S'agissant du chef du canton de Tamong, le préfet lui a signifié qu'un bon chef, est celui qui sait cultiver les valeurs morales et spirituelles afin d'être un vrai dépositaire de la sagesse, a-t-il laissé entendre à l'endroit de l'important.

Le préfet a appelé en outre les populations à soutenir leurs chefs, à les respecter et à mettre leurs compétences à profit afin de promouvoir le développement durable des localités.

La Rédaction (Sources : ATOP)

CINKASSE: L'UNITE DE SOINS PERIPHERIQUE DE BOADE EST ELECTRIFIEE AU SOLAIRE

L'Unité de Soins Périphériques (USP) de Boadé à environ 10 km à l'ouest de Cinkassé est désormais dotée d'un système d'électrification solaire. Elle a bénéficié le vendredi 29 avril, d'un don de six plaques solaires d'une capacité de 1000 kw offertes par l'Ong *Service Humanitaire de Développement* (SHD) basée à Dapaong.

Estimé à 3 000 000 de nos francs, ce don a été possible grâce à l'appui financier de l'association *Avenir des Jeunes Filles de Dapaong* (AJFD, basée en France) et s'inscrit dans le cadre du projet de promotion des énergies renouvelables dans la région des Savanes.

Les plaques solaires fournies permettront au personnel soignant de l'USP de Boadé de travailler dans de meilleu-

res conditions surtout pendant les nuits, où l'accueil et la prise en charge des malades étaient difficiles. L'électrification de l'USP et de la maternité permettra de mieux conserver les produits pharmaceutiques et les vaccins.

La cérémonie de remise officielle des plaques solaires a été présidée par le représentant du préfet de Cinkassé, M. Tani Aklesso en présence du Coordinateur de l'Ong *Service Humanitaire de Développement* et de la Présidente de l'association *Avenir des Jeunes Filles de Dapaong* respectivement, Tame Joseph et Mme Pascaline Toulouse, du représentant du Directeur préfectoral de la Santé de Cinkassé et du Président du Comité cantonal de Développement de Boadé, MM Lalle Sylvain et Guelebou Bouraima.

La Rédaction (Sources : ATOP)

... BREVES....BREVES....BREVES.... BREVES

Les conditions des députés commencent à s'améliorer même s'il y a encore beaucoup à faire pour leur faciliter le travail. Leurs indemnités sont passées de 700 000 FCFA à 1 300 000 FCFA. Celles des membres du Bureau et Chefs de Commissions sont passées de 900 000 FCFA à 1 400 000 FCFA. Ceux-ci bénéficient de bons de carburants de 400 litres mensuels. Les Togolais et les Togolaises pensent que le Gouvernement

sait ce qu'il a fait et pourquoi cela. Car la plupart des citoyennes et des citoyens triment et vivent. Les augmentations des indemnités des Représentants du peuple sont insignifiantes mais c'est déjà quelque chose. Il reste que l'Etat pense aux autres catégories de la population... On enregistre 28,6% de taux de chômage au Togo parmi particulièrement les jeunes. Sans commentaire !

LES PIGEONS VOYAGEURS



Et quand les pigeons seront chez vous ils vous apporteront la PAIX, la BONNE SANTE et la PROSPERITE pour une SAINTE et HEUREUSE et MISERICORDIEUSE ANNEE 2016



CELEBRATION DE LA JOURNEE INTERNATIONALE DE LA FILLE DANS LA REGION DES SAVANES

Le 19 décembre 2011, l'Assemblée Générale des Nations Unies a déclaré dans la résolution 66/170 le 11 octobre, Journée Internationale de la Fille, afin d'identifier les obstacles particuliers auxquels elles se heurtent de part le monde.



Les objectifs de développement durable récemment adoptés comprennent à juste titre des objectifs essentiels d'égalité de sexes et d'autonomisation de toutes les femmes et de toutes les filles. Ils sont l'occasion pour la communauté internationale de s'engager pour rompre la transmission de la pauvreté, de la violence, de l'exclusion et de la discrimination d'une génération à l'autre, et de réaliser notre vision : une vie de dignité pour tous.



Chef du canton de Dapaong Y. Yalbondja

Célébrée chaque 11 novembre, c'est le Lycée de Kombonloaga de Dapaong, qui a servi de cadre à cette manifestation qui a drainé toute une foule composée essentiellement d'élèves.

Placés sous le thème : « *Le pouvoir de*

l'adolescente : vision pour 2030 », les travaux de cette journée

ont été ouverts par le Chef du canton de Dapaong, Yentchabré Yalbondja.

Celui-ci a souhaité la bienvenue à tous à cette Campagne de sensibilisation de masse pour la promotion de l'éducation de la jeune fille dans la région des Savanes en lien avec la Journée Internationale de la jeune Fille. Tout en remerciant le chef du Gouvernement et son équipe, la Banque Islamique de Développement (BID Education 3), Plan International Togo, le Coordinateur de l'association Conseil, Education, Formation et Alphabétisation pour le Bien-être intégral (CEFAB) et tous les acteurs de l'éducation dans la région des Savanes, le chef du canton de Dapaong a rappelé à tous que le problème de l'éducation de la jeune fille de la Région des Savanes est un problème pour toute la communauté, car : « *Eduquer une Fille, c'est éduquer toute une Nation* », mais comment y parvenir ?

La communauté internationale a évalué les progrès réalisés dans le cadre des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) depuis leur mise en œuvre en 2000 et s'est fixé des objectifs à atteindre d'ici à 2030.

Les filles nées au début du millénaire ont atteint l'adolescence, et les filles nées en 2015 seront adolescentes en 2030. Alors que la communauté internationale prévoit les objectifs de développement durable pour les 14 prochaines années, c'est un moment opportun pour réfléchir au pouvoir fondamental des adolescentes pour briser la transmission intergénérationnelle de la pauvreté, de la violence, de l'exclusion et de la discrimination.

Au cours de ces dernières années, la communauté internationale a fait

des progrès significatifs dans l'amélioration de la vie des filles durant la petite enfance. En 2015, les filles de la génération de la première décennie sont plus susceptibles de s'inscrire à l'école primaire, d'être vaccinées et sont moins susceptibles de souffrir de problèmes de santé et de nutrition que ne l'étaient les générations précédentes. Cependant, les investissements ont été insuffisants pour relever les défis auxquels les filles sont confrontées quand elles entrent dans la deuxième décennie de leur vie.

Cela comprend l'acquisition d'un enseignement secondaire supérieur de bonne qualité, échapper au mariage des enfants, recevoir des informations et des services liés à la puberté et à la santé reproductive, se protéger contre les grossesses non désirées et les maladies sexuellement transmissibles, ainsi que de la violence basée sur le sexe.

Les adolescentes ont le droit à une vie sûre, à une bonne santé et à une éducation, non seulement au cours de leurs années formatrices critiques, mais aussi une fois devenues femmes. Si les filles sont accompagnées durant l'adolescence, elles ont le potentiel de changer le monde - travailleuses de demain, mères, entrepreneures, mentors, chefs de famille, et dirigeantes politiques.

Investir dans la réalisation du potentiel des adolescentes permet de défendre leurs droits aujourd'hui et d'assurer un avenir plus équitable et plus prospère. Un avenir dans lequel elles auront la part égale à la moitié de l'humanité afin de résoudre les crises liées aux problèmes de changement climatique, des conflits politiques, de la croissance économique, de la prévention des maladies et de la viabilité mondiale.

Tous les organismes des Nations Unies, États Membres, Organisations de la Société civile de la région des Savanes et acteurs du Secteur privé, les chefs de canton, les parents ou tuteurs, sont appelés à unir leurs forces et à réaffirmer leur engagement à mettre fin au fléau de la violence à l'égard des adolescentes et promouvoir leur autonomisation

par :

- Un investissement afin de les doter de compétences, pour leur donner confiance et leur offrir des choix par le biais de la famille, de l'école, de l'enseignement technique et de la formation professionnelle et les systèmes de soutien social, économique et de sanitaire.

- L'accessibilité des infrastructures, des services et des technologies ;

- L'intégration dans la vie civique, économique et politi-



Les élèves du Lycée de Kombonloaga de Dapaong

que ;

- Un travail constant pour éradiquer la violence visible

et inacceptable contre les filles et les femmes à la fois dans les domaines privés et publics ;

- Le renforcement de données, en ce qui concerne l'autonomisation et la violence à l'égard des adolescentes.

Observée le 11 octobre de chaque année, la Journée Internationale de la Fille promeut les droits fondamentaux des filles, met en évidence les inégalités de genre qui subsistent entre filles et garçons, et combat les différentes formes de discrimination et d'abus dont souffrent les filles dans le monde entier en général et dans la région des Savanes en particulier.

La Rédaction

DAPAONG: LA FODES ORGANISE UNE RENCONTRE ORDINAIRE DE SES MEMBRES

La Fédération des Organisations de Développement des Savanes (FODES) a tenu le mercredi 17 février, à son siège au quartier Nassablé, sa rencontre ordinaire. Cette rencontre d'une journée qui a réuni une trentaine de délégués représentant les différentes Ongs et associations opérant dans la Région des Savanes, a permis de faire le bilan des activités de la FODES durant l'année 2015 en attendant la grande Assemblée Générale.

Prenant la parole à l'ouverture des travaux, le Président du Conseil d'Administration (CA), Pascal Klouyone, a souhaité la bienvenue aux participants à la rencontre.

Le rapport d'activités

Après la présentation des membres et délégués des Ongs et associations présents à la rencontre et l'adoption du projet d'ordre du jour, le rapport synthétique trimestriel des activités de 2015 a été présenté par le Coordinateur Robert Djapiengou. Les points suivants ont été, en substance traités dans ce rapport:

- les recherches de financements, de partenaires et la rédaction des projets ;
- les missions effectuées avec divers partenaires dont, entre autres : Plan Togo, Fonds Mondial, Programme d'Appui à la Société civile et à la Réconciliation Nationale (PASCRENA) ;
- l'exécution du « Projet de renforcement des services de prévention et de prise en charge du paludisme pour un accès universel au Togo » ;
- la célébration de la 66e Journée internationale des Droits de l'Homme dans la Région des Savanes avec l'appui du HCDH...

Il a également été fait cas des projets déjà exécutés, ceux en cours et des projets déjà financés mais dont les activités débiteront très prochainement.

Les difficultés par endroit des activités menées ont été évoquées notamment, le manque de moyens financiers la réticence du partage d'information de certaines Organisations de la Société Civile (OSC) bénéficiaires de certains appel à proposition.

Le Conseil d'Administration a déploré le refus d'envoi des

rapports d'activités annuels par certaines associations et Ongs à la Coordination de la FODES et au Ministère en charge. Comme conséquences à cela, certains membres risquent de se voir retirer leur récépissé.

Le rapport financier

Le rapport synthétique financier de la FODES a été présenté par M.Bangbar Augustin, Secrétaire-Comptable de la FODES. Dans ce rapport, il a présenté la situation de la Caisse, le niveau des cotisations des membres. On constate des retards dans les cotisations des membres, il ressort que des mesures seront prises afin de pallier à la situation des non cotisations mensuelles des membres.

La Journée de la Société civile

Les travaux de cette rencontre ont abouti à la restitution des activités de Journée Nationale de Société Civile qui s'est tenue le 19 janvier à Lomé dans la Salle CEDEAO au CASEF, sur le **thème** : «*Vers une définition consensuelle de la Société Civile au Togo* ». Ce rapport a été présenté par le Secrétaire Général de la FODES. La réunion de Lomé avait pour objectif de voir comment mieux organiser la Société civile togolaise afin de la rendre plus visible et plus performante. Le point de départ étant de pouvoir d'abord s'entendre sur une définition de la Société civile.

La rencontre qui a été organisée par la Faîtière Nationale des Réseaux Régionaux d'Ongs et d'associations de développement au Togo (FNRR-Togo) est une initiative de l'Ong Communication pour un Développement Durable (CDD) basée à Dapaong dont Paul Kanfitine est le Coordinateur.

Les perspectives

Parlant des perspectives, Robert Djapiengou Coordinateur de la FODES a fait mention d'une éventuelle organisation d'une formation de validation de canevas à la mi-mars ; le démarrage des activités sur le « *Projet d'Appui à l'Apaisement et à la Prévention des Conflits* » à Mango en abrégé (PAAPC) la tenue prochaine d'une Assemblée Générale de la FODES, l'élaboration de projets pour recherche de financement et la recherche de partenariat.

BEDA Alagra Faustin

OTI : OUBOL BAKPIRI IV EST CONFIRME CHEF DU CANTON DE TAKPAMBA

Le nouveau chef du canton de Takpamba, M'Mokandjo Oubol Bakpiri IV élu le 14 avril 2014, a reçu le décret de reconnaissance le confirmant dans ses fonctions, le 19 mars à Takpamba (105 km au Sud-ouest de Mango).

Le document lui a été remis par le préfet de l'Oti, Lieutenant-colonel Ouadja Gbandi, en présence des chefs traditionnels, administratifs, politiques militaires et de plusieurs personnalités.

Dans son adresse, Lieutenant-colonel Ouadja Gbandi a rappelé l'importance que le chef de l'Etat et le Gouvernement accordent à la chefferie traditionnelle, garante des us et coutumes. Il a énuméré les valeurs et les qualités d'un chef notamment, la

loyauté, la patience, la justice, l'impartialité, la culture de la cohésion sociale, de la paix et de la fraternité.

Le préfet a demandé à l'impétrant d'être un rassembleur d'hommes, un promoteur de l'éducation et le développement dans le canton, de lutter contre les mariages précoces et forcés et de collaborer avec les autres autorités locales.

Il a aussi invité la population à être disponible et à respecter le chef, en répondant aux réunions pour le développement de la localité.

M. Oubol Bakpiri IV a exprimé sa gratitude au Chef de l'Etat pour la confiance placée en lui et promis de mettre en œuvre tous les conseils prodigués pour la réussite de sa mission.

ATOP

LE SAVIEZ-VOUS... ?

La ville de Dapaong commence à être une belle ville surtout la nuit. Les principales rues sont éclairées : centre-ville jusqu'au quartier Napiembougou (vers le Sud), Centre-ville jusqu'au-delà de Kpakouat (vers l'Est), Centre-Ville jusqu'au-delà de l'Hôpital d'Enfants de Tantigou (vers l'Ouest) et du Centre-ville jusqu'au-delà du quartier Nassablé (Nord).

A l'électrification ordinaire se développe l'éclairage au solaire

dans la ville même et dans certains quartier. Cela favorise le petit commerce de nuit. Malgré cela, il se développe aussi le vol des câbles électriques et de téléphone...

Il reste encore que les habitants prennent conscience de l'importance de leur ville et la rendent un peu plus propre en participant réellement et effectivement aux « Opérations Togo Propre » des premiers samedis du mois... ! Mais aussi en entretenant les rues !

LA FNRR-TOGO LANCE LES ACTIVITES DE LA PREMIERE JOURNEE NATIONALE DE LA SOCIETE CIVILE

Les activités marquant la première édition de la Journée Nationale de la Société civile (JNSC) ont été lancées le mardi 19 janvier à Lomé au cours d'une rencontre qui s'est étendue jusqu'au 20 janvier. Elle a regroupé des délégués des Ongs et associations, des syndicats, des universitaires et des personnes ressources.

Placée sous le thème «*Vers une définition consensuelle de la société civile*», cette Journée est organisée par la Faîtière Nationale des Réseaux Régionaux d'Ongs et d'associations de développement au Togo (FNRR-Togo) en partenariat avec la Fédération des Ongs du Togo (FONGTO) et l'Union des Ongs du Togo (UONGTO). Elle a bénéficié l'appui financier et technique du Projet d'Appui à la Société Civile pour la Réconciliation Nationale (PASCRENA). L'objectif est de permettre aux délégués de réfléchir pour trouver une définition consensuelle et opérationnelle de la Société civile en vue d'une intervention efficace sur le terrain. Il s'agit aussi de partager les expériences en matière de développement communautaire et d'œuvrer pour une plus grande visibilité des Ongs et associations nationales au niveau des communautés à la base.

La rencontre a par ailleurs permis aux trois faîtières de consolider leur partenariat pour évoluer vers une synergie d'actions en vue de mieux contribuer au développement du pays.

Au cours des travaux, les participants ont débattu du thème général puis exposé les différentes réalisations de la Société civile ainsi que les structures qui composent les différentes faîtières.



A table d'honneur à l'ouverture. Au centre, M Martinez de l'UE; à sa gauche Paul Kanfitine

Le directeur de cabinet du Ministère de la Planification, Edjéou Essohanam, a exprimé la reconnaissance du Gouvernement à la Société civile pour ses efforts d'accompagnement dans la quête du bien-être des populations. Il a mentionné que la Société civile constitue pour l'Etat, un relais important dans les activités de réduction des disparités à tous les niveaux. M. Edjéou a invité les participants à poursuivre leur cheminement vers le profes-

sionnalisme dans le respect strict de la réglementation en vigueur.

Selon le chef de la délégation de l'Union Européenne, Nicolas Berlanga-Martinez, les citoyens à travers la Société civile devraient pouvoir remplir quelques services de base pour consolider la démocratie en divulguant des messages d'union au niveau des populations. Pour lui, la Société civile doit œuvrer au respect de la loi et gagner de la légitimité à travers leurs actions. M. Berlanga-Martinez a fait savoir que malgré le travail remarquable effectué par certaines associations dans les communautés, des insuffisances restent à relever surtout au niveau de cellules locales qui doivent servir d'amortisseur entre les populations et l'Etat au niveau du dialogue.

Le président de la FNRR-Togo, Paul Kanfitine (Coordinateur de l'Ong *Communication pour un Développement Durable* (CDD) basée à Dapaong) a précisé que cette journée permet de célébrer l'unité interne, la concertation et l'accroissement de l'impact. Selon lui, c'est également une occasion de reconnaître le travail abattu par les différents acteurs auprès des communautés en vue d'améliorer leur existence et soutenir les engagements du gouvernement à l'établissement d'un développement humain.

La Rédaction (Sources : ATOP)



... le public d'experts et de personnes ressources et responsables des Organisations de la Société civile

LE SAVIEZ-VOUS... ? tes sur nos routes : excès de vitesse, non respect du Code de la ville de Dapaong est le coin le plus dangereux du Togo selon les dernières estimations des résultats d'enquêtes par les responsables de la Brigade routière. Et pour cause : Il y REGNE toutes sortes d'inobservances des règles de bonnes condui-
vitesse, non respect du Code et de la priorité, non respect du port du casque, surcharge...insultes...malgré les efforts et la vigilance de la Police !... Une sensibilisation de proximité menée par la Brigade routière se fait depuis quelques mois déjà...

CYBER GEME-SA

CYBER GEME-SA, en face de l'Hôpital d'Enfants Yendubé, à TANTIGOU

RENDEZ-VOUS de Lundi à Vendredi de 07h 30 à 21h

**CYBER GEME-SA,
J'AIME ÇA !**

LES PARTENAIRES LOCAUX DE GEME-SA

- Radio Courtoisie - DAPAONG : 95.5 FM
- Radio Rurale Locale des Savanes -DAPAONG: 102. 5 FM
- Radio MECAP FM - DAPAONG : 90.5 FM
- Radio Lagmtaaba - CINKASSE : 97.3 FM
- NAFA Radio Télévision - MANGO : 102.1 FM
- Radio la Voix de l'Oti - MANGO : 104.5 FM
- Journal Mango Matin - MANGO (Mensuel)

CELEBRATION DE LA JOURNEE INTERNATIONALE DES DROITS DE L'HOMME : LA CNDH ORGANISE A DAPAONG UNE SENSIBILISATION SUR LES DROITS DE L'HOMME

Dans le cadre de la commémoration de la Journée Internationale des Droits de l'Homme (JIDH), la Commission Nationale des Droits de l'Homme (CNDH) organise une semaine des droits de l'homme à Dapaong sur le thème : « *Nos droits. Nos libertés. Toujours* ».

Le Président de la CNDH, M. Alilou Sam-Dja Cissé y avait fait personnellement le déplacement. Il était à la tête d'une forte délégation avec pour mission de former et sensibiliser les différentes

couches sociales de la population de la Région des Savanes sur leurs devoirs, leurs droits et libertés.

Tenue du 8 au 10 décembre dans la Salle de réunion de la Direction régionale de l'Action sociale à Dapaong, cette JIDH 2015 a été consacrée au lancement de la Campagne qui marque le 50^{ème} anniversaire des deux Pactes internationaux relatifs

aux droits de l'homme : « *Le Pacte International relatif aux droits civils et politiques* » et « *Le Pacte International relatif aux droits économiques, sociaux et culturels* », qui ont été adoptés par l'Assemblée générale des Nations Unies le 16 décembre 1966.

Les deux Pactes ainsi que la Déclaration universelle des Droits de l'Homme (DUDH), forment la Charte Internationale des Droits de l'Homme,

énonçant les droits civils, politiques, culturels, économiques et sociaux qui sont les droits essentiels de tous les êtres humains. Précédées d'un communiqué de presse ayant fait l'objet d'une large diffusion sur les médias locaux, les activités qui s'inscrivent dans le cadre de la commémoration de la JIDH, ont véritablement démarré dans la journée du mardi 08 décembre à Da-



A g. Tchédé Issa (Prdt de la délégation spéciale de la ville de Dapaong) ; suivi de Alilou Sam-Dja Cissé (Président de la CNDH) ; Tchimbiandja Douiti Yendoukoa (Préfet de Tône)



... l'assistance attentive...

paong, chef lieu de la région des Savanes. Le Président de la CNDH qui avait accordé un cachet spécial à la manifestation qu'il avait placée sous le signe de la conversion des mentalités, a ouvert les travaux de la première journée par des échanges sur deux thèmes : « *Les enfants talibés* » et « *Les violences faites aux femmes* ».

En effet, les exposés sur les deux thèmes ont suscité des débats passionnants qui ont donné satisfaction aux uns et aux autres. Prenant en compte les préoccupations des in-

tervenants, le Président Cissé a convié les acteurs à des actions tous azimuts avec à la clé l'obligation pour tous de convaincre la population de changer de mentalité en brisant les obstacles qui les empêche de s'affranchir de certaines pratiques sociales.

Dans les discussions générales, le Président Cissé a saisi l'occasion pour mettre en garde les détournements d'image sur les

réseaux sociaux à des fins de manipulation et de désinformation. Ces détournements écornent l'image de notre pays en même temps qu'ils incitent à la violence.

La CNDH s'est rendue dans l'après-midi de cette journée du mardi, dans les prisons, les commissariats de police et brigades de gendarmerie de la région des Savanes pour s'assurer du respect des droits des personnes privées de liberté. Le Président Cissé a profité de l'occasion pour rappeler aux responsables de ces lieux de détention, l'obligation de respecter la présomption d'innocence et le délai raisonnable dans la procédure judiciaire.

Il est important d'œuvrer pour le respect, la protection et la promotion des droits de l'homme dans la région des Savanes.

BEDA Alagra Faustin

GEME-SA : Former des communicatrices pour la promotion des produits locaux en vue d'améliorer les revenus des femmes de la Région des Savanes!

CYBER GEME-SA

Le CYBER GEME-SA offre multiples petits services :

- une connexion haut débit pour tous vos travaux sur internet
- une communication vidéophone via SKYPE
- une possibilité de naviguer avec tout appareil grâce à son router WIFI
- des possibilités de traitement de texte

RENDEZ-VOUS : Lundi à Vendredi de 07h 30 à 21h

CYBER GEME-SA, en face de l'Hôpital d'Enfants Yendubé, à TANTIGOU

CYBER GEME-SA, J'AIME ÇA !



JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FEMME: CELEBRATION A BOGOU DANS LA PREFECTURE DE TANDJOUARE

La Journée internationale de la Femme (JIF) est l'occasion de dresser le bilan des progrès réalisés dans la promotion de la femme en vue de sa participation au développement du pays, d'appeler à des changements de mentalités et de célébrer les actes de courage et de détermination accomplis par les femmes ordinaires qui ont joué un rôle extraordinaire dans l'histoire de leur pays et de leur communauté



Caravane des femmes de Tandjougare

Au Togo, le thème retenu pour la célébration est : « Droits égaux et opportunités égales pour un Togo émergent d'ici à 2030 ».

A Bogou dans la préfecture de Tandjougare, c'est l'Ecole Primaire Catholique qui a servi de cadre aux manifestations. Plusieurs activités ont été menées dont une causerie éducative sur le thème national : « Droits égaux et opportunités égales pour un Togo émergent d'ici à 2030 ». Il y a eu également une grande caravane.

Le thème retenu met l'accent sur les moyens d'accélérer le programme de développement durable afin de réaliser le grand objectif de « Togo, Vision 2030 » lancé par le Gouvernement. Le thème invite également à réfléchir sur la mise en œuvre des

nouveaux objectifs de développement durable lancés par les Nations Unies, en particulier l'objectif 5 sur l'égalité entre les sexes et l'objectif 4 sur l'éducation de bonne qualité pour tous. La Présidente du Comité d'organisation de la Journée du 8 mars, Edition 2016 dans la préfecture de Tandjougare, Mme Yoma Talata a félicité et remercié ses conseillers et les autorités

pour leur appui participatif et affectif observé tout au long de l'organisation de cette Journée dédiée à la femme.

Le représentant du Préfet de Tandjougare, Tchaba Nafala, a remercié les femmes de Tandjougare pour leur disponibilité et leur dynamisme en matière de création de richesse à travers les activités génératrices de revenus.

C'était également une occasion d'encourager les jeunes filles à mettre du sérieux pour poursuivre les études afin d'avoir de bons résultats pour 2030. Plusieurs activités ont meublé la manifestation notamment les prestations des groupes de femmes fortement mobilisées, des artistes et la présentation de sketches sur la gestion des microcrédits.

BEDA Alagra Faustin

SECURITE ALIMENTAIRE AU TOGO: 35 ESPECES D'INSECTES ONT ETE REPERTORIEES POUR REMPLACER LA VIANDE

Le Togo a trouvé une bien belle formule pour pallier à la crise de la viande dans la sous-région ouest-africaine. Des études menées dans le pays ont permis de répertorier près de 35 espèces d'insectes comestibles et très nourrissantes plus que la viande. L'objectif à terme est de remplacer la



consommation de la viande par la consommation de ces insectes. Selon les informations proches des milieux des recherches, parmi ces espèces se trouve la cétoine Gnathocera dont les données sur la collecte et les méthodes culinaires ont été publiées dans la revue Agrodok (édition 2015) consacrée aux insectes comestibles. On retrouve ces cétoines sur des pailles dans la plupart des pays d'Afrique de l'Ouest et leur période de pullulement dépend du climat de chaque pays.

Selon Fègbawè Badanaro, auteur de l'étude, « Les analyses montrent que les cétoines du genre Gnathocera

contiennent, selon les espèces, entre 6,75 % et 11,13% de

fibres alimentaires qui ont un effet bénéfique sur le transit intestinal ».

« Les résultats de ces études sont un espoir dans la promotion de la sécurité alimentaire. Ils peuvent contribuer de façon significative à la lutte contre

la malnutrition protéino-énergétique et micronutritionnelle en Afrique Subsaharienne », conclut Fègbawè Badanaro.

Mais, au-delà de l'aspect nutritionnel, l'impact économique des résultats de cette étude retient aussi l'attention des chercheurs. Au Togo par exemple, les enquêtes et observations ont démontré que les insectes comestibles ne font malheureusement pas encore l'objet d'élevage, tandis que sur les 35 espèces comestibles répertoriées, seulement quatre sont commercialisées, soit 11,42%.

La Rédaction (Sources : KOACI.com)

GEME-SA : Favoriser l'épanouissement de la Femme par la Communication et l'Information !

RESULTATS DE L'ENQUETE QUIBB 2015 : LA SITUATION DES TOGOLAISES ET DES TOGOLAIS S'AMELIORE

L'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques et Démographiques (INSEED) vient de terminer les travaux d'analyse de l'enquête du Questionnaire Unifié des Indicateurs de Base du Bien-être en 2015 au Togo (QUIBB 2015). Cela a permis l'élaboration du profil de pauvreté. Ce qui rend disponibles des indicateurs fiables et actuels devant contribuer à l'évaluation à mi-parcours de la Stratégie de la Croissance Accélérée et de Promotion de l'Emploi (SCAPE), au bilan des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et à l'établissement des situations de référence pour les Objectifs du Développement Durable (ODD) et la vision à long terme du Togo.

La cible de l'enquête

Comparativement aux éditions de 2006 et 2011 qui portaient chacune sur plus de cinq mille (5000) ménages, l'actuelle enquête QUIBB a porté sur un échantillon de deux mille quatre cent (2400) ménages et ses indicateurs ne sont significatifs que pour trois (03) zones d'étude : le Grand Lomé, le reste du milieu urbain du Togo et tout le milieu rural. Il est à rappeler que les éditions de 2006 et 2011 étaient représentatives dans six (06) régions : Lomé et les cinq (05) régions administratives du Togo.

Le chronogramme de l'Enquête

La collecte des données, qui est faite par tablette, s'est déroulée du 25 août au 30 septembre 2015 sur toute l'étendue du territoire national. L'apurement et le traitement des données non monétaires ont été faits durant le mois d'octobre 2015 rendant ainsi disponibles les premières tendances des indicateurs sociaux de base.

Au cours du mois de décembre 2015, l'INSEED a procédé au traitement des données monétaires, à l'actualisation du seuil de pauvreté et à l'élaboration du profil de pauvreté.

Les résultats

Des résultats finaux de l'enquête, il ressort de fortes tendances à l'amélioration des conditions de vie des populations dans les domaines suivants :

- L'accès aux services sociaux de base

La proportion de ménages qui utilise le principal mode d'éclairage à l'électricité est passée de 39,2% en 2011 à 48,3% en 2015, soit une amélioration de 9.1 points de pourcentage. Par contre l'utilisation des lampes à pétrole dans les ménages a baissé de façon significative passant de 23,5% en 2011 à 3,1% en 2015 correspondant à une baisse de 20.4 points de pourcentage. L'utilisation des lampes torches a augmentée passant de 22,9% en 2011 à 42,1% en 2015 ; soit une augmentation de 19.2 points de pourcentage. Le taux d'utilisation d'eau potable s'est amélioré avec une augmentation de 5.9 points de pourcentage, passant de 55,9% en 2011 à 61,8% en 2015.

- La sécurité alimentaire

La proportion des ménages ayant eu des difficultés à subvenir aux besoins alimentaires a baissé de 15.6 points passant de

49,5% en 2011 à 33,9% en 2015.

La proportion des ménages ayant reconnu que leurs besoins alimentaires sont non satisfaits au cours des douze derniers mois précédant l'enquête a baissé de 62,3% en 2011 à 46,6% en 2015, soit une baisse de plus d'un quart.

- La santé

La proportion des personnes ayant déclaré avoir eu une maladie au cours des quatre dernières semaines s'est accrue de 3.3 points de pourcentage ; de 20,6% en 2011 il est à 23,9% en 2015.

- L'éducation et l'alphabétisation

Le taux d'alphabétisation des personnes âgées de plus 15 ans est à la hausse (près de 6 points de pourcentage) passant de 60,3% en 2011 à 66,2% en 2015.

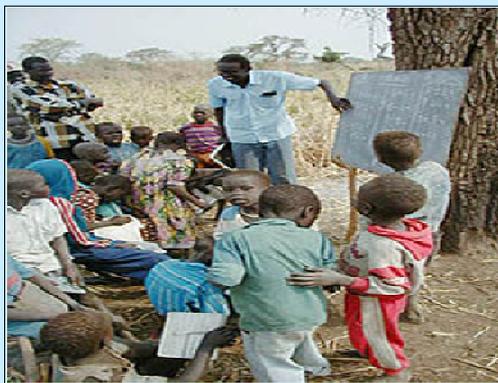
Les taux nets de scolarisation au primaire et au secondaire se sont nettement améliorés passant respectivement de 81,8% à 84,8% et de 41,0 à 49,2%.

- L'emploi et l'activité

Le taux de chômage a baissé de 6,5% en 2011 à 3,4% en 2015, soit une réduction de moitié (3.1 points de pourcentage). Par contre le taux de sous-emploi a augmenté de 2.1 points ; il est passé de 22,8% en 2011 à 24,9% en 2015.

-La Pauvreté subjective

La proportion des ménages pauvres suivant leur appréciation subjective de leur situation personnelle de bien-être aujourd'hui est passée de 81,4% en 2011 à 61,7% ; soit une baisse de 19,7 points de pourcentage.



- La Pauvreté monétaire

Les indicateurs de la pauvreté et les inégalités se sont améliorés dans l'ensemble du pays. L'incidence de la pauvreté est passée de 58,7% en 2011 à 55,1% en 2015. Quant à l'indicateur d'inégalité, l'indice de Gini est passé de 0,393 en 2011 à 0,380 en 2015. Cette baisse de l'incidence de pauvreté n'est pas constatée dans tous les domaines. En effet, dans le milieu rural, le taux est passé de 73,4% à 68,7%. Dans les autres milieux urbains, ce taux est passé de 44,7% en 2011 à 37,9% en 2015. A l'inverse du reste du pays, l'agglomération de Lomé a enregistré une hausse sensible de la pauvreté avec une incidence qui est passée de 28,5% en 2011 à 34,8% en 2015.

Une étude thématique approfondie ultérieure pourra aider à comprendre ce phénomène constaté dans le Grand Lomé.

La réalisation de cette Enquête QUIBB atteste aussi d'une coopération qui est disposée à accompagner le Togo dans sa politique de développement. En effet, cette Enquête a été rendue possible grâce à la participation significative des partenaires au développement notamment la Banque Mondiale, le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF) et le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD).

La Rédaction (Sources : canalinfosud.com/Togo)

... AU VOLEUR... ! AU VOLEUR....

Au Togo, le vol commence à devenir une profession et on enregistre de plus en plus de « fonctionnaires » dans cette « corporation socio-professionnelle ». Il n'y a pas un seul jour au Togo où on n'enregistre pas de cas de vols. Cela devient même anormal quand on n'enregistre

que de cas mineurs. Le cas des vols d'engins est plus fréquent : en 2015, on a recensé AU MOINS 7257 vols de motos et 30 voitures... Comment se sentir en sécurité ?

EDITORIAL : QU'EST-CE LA VIE ASSOCIATIVE?



Pour ce numéro, je fais le choix de parler de « La vie associative ». Sans doute parce que, beaucoup d'entre nous (associations) en ignorent le sens et l'importance. Le terme « association », par la multiplicité de ses synonymes, fait lui-même problème : organisation, groupement, coopérative, ONG, etc. Les significations sont diverses et les contenus variés et diversifiés. Ce qui complique davantage la vision « claire et nette » de la notion ! La vie associative, pour faire usage de tautologie, parle de comment vit une association, ce qui se passe au sein d'une association, comment fonctionne une association ? Elle comprend des personnes, des textes, des activités, des sentiments, des relations, des forces, des faiblesses, des espoirs, des déceptions, des perceptions, etc. Une association se confond à sa vie.

Ce thème, loin d'être un sujet parmi tant d'autres, incarne pour nous un risque, un parti pris. Et plus que cela, ce choix éditorial illustre par ailleurs l'actualité de GEME-SA qui démarre un nouveau projet sur la « Formation des communicatrices pour la promotion des produits locaux en vue d'améliorer le revenu des femmes ». Ainsi, il n'est pas une association qui ne s'appuie sur une dynamique associative.

Les associations sont tellement nombreuses, de tailles très différentes et œuvrent dans des domaines très variés, qu'il est difficile d'en donner un avis général. Cependant, force est de constater que la vie associative est un enjeu global et les informations recueillies à travers des discussions individuelles et approfondies avec les actrices des différents groupements et associations travaillant avec GEME-SA, ont révélé des faibles-

ses liées à la vie associative.

En effet, les informations recueillies indiquent que la plupart des différentes associations ont des problèmes de structuration et de gouvernance qui laissent percevoir une ambiance qui pourraient avoir des répercussions sur le développement d'actions communautaires.

C'est ici que se justifie l'ambition de GEME-SA qui voudrait promouvoir l'organisation structurée de ces associations et groupements et « réunir » ainsi les efforts des individus quels que soient leurs âges et leurs provenances. La visée finale est d'unir et rassembler les volontés pour défendre un objectif commun. Car pour GEME-SA, c'est très enrichissant de participer à la vie d'une association car elle permet aux individus, de partager, d'échanger, de trouver des compromis pour faire évoluer leur objectif. Raison pour laquelle il y a autant de personnes investies dans les associations car tout le monde peu y trouver sa place.

En outre, les associations sont une véritable « béquille » pour notre société où l'on voit le pouvoir d'achat chuter. Ainsi au-delà de l'aspect d'enrichissement humain et personnel, les associations constituent des outils essentiels de développement.

GEME-SA compte donc agir sur ce problème à travers la formation des membres des associations et groupements sur la vie associative pour les amener à cultiver l'esprit d'équipe. Car la vie associative offre la garantie de cohésion sociale autant qu'elle assure un rôle d'utilité publique dans la vie sociale. C'est, pourrait-on dire, une école de la vie et pour la vie.

LAMBONI Séraphine



Savanes Infos

B.P. 323 – DAPAONG - TOGO

Tel : 24 45 78 33

Courriel : savanesinfos@gmail.com

Directrice de la Publication

LAMBONI Y. Séraphine

Tel : 90 93 61 77

Equipe de rédaction

BEDA Alagra

NASSOMA N'Djambara

DJOULDE Soumai

KAMOUGOU Jean-Marie

Gilbert NAKONE Douli

MANGBA Yanfome

Caricaturiste

TIEM Roger Sounguédjoa

90 75 95 00

GEME-SA : Amener la femme, par l'information, la communication, la formation et la sensibilisation à s'émanciper, à s'épanouir et à participer au développement de sa localité !